

Principal/e

diriger, planifier, organiser, coordonner, discuter, rapporter, informer

Le principal ou la principale est le responsable opérationnel ou la responsable opérationnelle d'établissements scolaires de toutes sortes, qu'il s'agisse d'une école maternelle, d'une école primaire ou d'un gymnase. Ils sont parfois responsables seuls, parfois en tant que membre de l'équipe d'un conseil scolaire. Leurs tâches sont d'ordre organisationnel, administratif, personnel et pédagogique.

Ils travaillent en étroite collaboration avec le corps enseignant, fixent des objectifs et des concepts opérationnels, notamment d'un point de vue pédagogique. Ils planifient également les programmes scolaires et

élaborent des modèles de solution pour la gestion des conflits, par exemple en cas de problèmes de dépendance ou de violence.

Ils planifient et gèrent le personnel, coordonnent les tâches administratives et infrastructurelles, répartissent les classes, établissent les horaires. La présentation de l'école au monde extérieur, l'échange d'informations avec les parents, les tuteurs, les psychologues scolaires et les médecins scolaires, ainsi que les contacts avec les autorités et les services d'orientation professionnelle font également partie de leur travail quotidien.



Quoi et pourquoi?

- ▶ Afin que l'école développe un profil pédagogique, le principal fixe des objectifs stratégiques à long terme, en créant par exemple une charte, un concept opérationnel ou un programme scolaire et les met en œuvre avec le personnel enseignant.
- ▶ Afin de s'assurer que l'école dispose toujours d'un personnel qualifié suffisant, le principal planifie les effectifs à temps et de manière prévoyante, embauche le personnel, le promeut et le soutient.
- ▶ Afin d'assurer une représentation adéquate de l'école à l'extérieur, la principale maintient la coopération et la communication avec les parents et tuteurs, l'administration et les autorités scolaires, les experts et les médias.

Les faits

Admission a) diplôme d'enseignement de l'école maternelle ou primaire, du niveau secondaire I ou II, ainsi que;
b) 5 ans d'expérience dans l'enseignement et;
c) formation complémentaire à la gestion de l'école.

Sans diplôme d'enseignement, un diplôme universitaire est requis ainsi que plusieurs années d'expérience de gestion dans le système éducatif suisse. Il faut pour cela justifier d'une activité de gestion scolaire dans un établissement d'enseignement public ou privé.

Formation 1 à 2 ans de formation en cours d'emploi.
Titre obtenu: Titre reconnu dans toute la Suisse.

Les aspects positifs Le principal ou la principale joue un rôle important dans les écoles: il s'engage à la fois pour un travail scolaire de qualité et pour le bien-être de toutes les parties prenantes.

Les aspects négatifs Il est parfois difficile de répondre aux besoins de tous que cela soit les élèves, les enseignants, les parents, l'administration ou les autorités scolaires.

Bon à savoir Ces professionnels assure la gestion opérationnelle des écoles à tous les niveaux, de la maternelle au secondaire, seul ou en équipe. Souvent, plusieurs écoles sont regroupées en une seule unité scolaire. Ils sont employés ou élus par les autorités scolaires communales ou cantonales.

Profil requis

	avantageux	important	très important
autoréflexion, capacité d'accepter les critiques	■		
capacité à s'imposer, capacité de gérer les conflits	■	■	
capacité à travailler en équipe	■	■	
capacité de communiquer, orientation vers les solutions	■	■	■
compétences pédagogiques	■		
empathie, qualités de dirigeant	■	■	■
indépendance, attitude confiante	■		
intérêt à travailler avec les gens, intérêt pour la planification	■	■	■
résilience, équilibre	■	■	
talents organisationnels, compétences commerciales	■	■	■

Plans de carrière

CAS médiation scolaire, MAS gestion de l'éducation, gestion des écoles ou gestion du changement dans le secteur scolaire

Master of Arts (HEP) en développement scolaire (en allemand)

Principal/e

Diplôme d'enseignement ou titre équivalent (voir admission)